ELECTIONS LEGISLATIVES — DIXIÈME CIRCONSCRIPTION — SEINE - MARITIME

Scrutin de Ballottage du 30 Novembre 1958

ELECTRICES, ELECTEURS,

Merci aux Electrices et aux Electeurs de la dixième Circonscription qui nous ont **placés en tête** des candidats du premier tour. Cette position commandait notre maintien. Se sont également maintenus MM. Heuillard et Perdon.

MM. Delatre, Paumelle et Thiébault se sont retirés, semble-t-il, purement et simplement.

Les Electeurs seront peut-être surpris que deux candidatures très proches l'une de l'autre, toutes deux favorables au « Oui », se maintiennent en présence. Personnellement, nous ne l'avions pas voulu ainsi.

Par lettre en date du 17 Novembre, publiée dans la presse, j'avais fait connaître à M. Heuillard **que je m'engageais à me désister en sa faveur** s'il arrivait en tête au scrutin du 23 Novembre. Je pensais être ainsi fidèle à l'esprit du Referendum.

M. Heuillard n'a pas cru devoir user de réciprocité à notre égard. Il se présente à nouveau. Ce n'est pas à nous à juger.

Nos deux candidatures appellent une première observation : se situant l'une au Sud de la Circonscription, l'autre au Nord, il ne faudrait pas croire qu'elles puissent créer une opposition géographique, les six cantons Nord et Centre ayant donné une majorité Langlois-Simon, alors que les quatre cantons Sud ont donné une majorité Heuillard-Lefebvre.

Le futur Député sera le représentant des dix cantons de sa Circonscription sans exception.

Mais une autre observation s'impose qu'il me faut bien aborder, afin de souligner ce qui peut différencier les deux candidatures.

Si nous nous sommes placés sous l'étiquette « Républicains Indépendants et Paysans », M. Claude Heuillard se recommande de la Gauche Démocratique, qui n'est en fait que le Parti Radical dissident de MM. André Morice et André Marie. Voter Heuillard, ce sera donc voter André Marie.

Les Electeurs socialistes de la dixième Circonscription, qui vont avoir à choisir, porteront-ils leurs voix sur le candidat de M. André Marie, lui-même adversaire des Socialistes dans la quatrième Circonscription ? Telle est la question qui va se poser à leur attention et que je me devais d'évoquer, sans insister, car la politique n'est pas mon fait.

Ce ne sont d'ailleurs pas des « Politiques » qu'il faut envoyer au Parlement. La IVe République est tombée pour en avoir trop connu. C'est avec des « Techniciens » qu'il faut construire la Ve République : il ne suffit plus de protester et de critiquer, ce sont des solutions qu'il faut apporter.

J'ai 20 années de vie publique, entièrement consacrées à l'étude des problèmes économiques et budgétaires. Or, **c'est contre l'inflation qu'il faut lutter :** l'inflation qui provoque la vie chère, les impôts ; l'inflation qui apporte la misère chez les Vieillards, les Economiquement-Faibles ; qui ruine les Paysans, les Artisans et les Commerçants ; qui crée le chômage.

Ou bien la Ve République règlera ce problème capital, obstacle à une politique de progrès social ; ou bien elle périra.

Faisons confiance au Général de Gaulle pour œuvrer en ce sens et pour, avec Lui, dans la réalité franco-algérienne, mettre fin au conflit et au sacrifice de nos soldats et de leurs familles.

Un souffle nouveau semble devoir animer le Parlement de la Ve République. De nombreux hommes nouveaux vont y accéder, qui, reléguant la politique au second plan, voudront, avec le Général de Gaulle, œuvrer pour redresser le Pays et l'engager vers de nouvelles destinées.

Je ne fais qu'une seule promesse aux Electeurs : travailler de mon mieux et avec sérieux à cette œuvre de Rénovation qui s'impose.

Vive la France !

Vive la République !

Vive la Dixième Circonscription de Neufchâtel !

Fernand LANGLOIS

Conseiller Général — Ancien Maire de Neufchâtel
Président de la Commission Départementale des Finances
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier d'Académie — Chevalier du Mérite Social

Jean SIMON

Conseiller Général du Canton de Londinières
Adjoint au Maire de Bures
Membre de la Chambre d'Agriculture
Membre du Comité Départemental de l'Habitat Rural
Vice-Président Cantonal de l'Union Syndicale Agricole
Chevalier du Mérite Agricole

CANDIDATS REPUBLICAINS INDEPENDANTS ET PAYSANS

Imp. Radiguet — Neufchâtel